

Crash Germanwings : l'étrange accord proposé par Lufthansa aux victimes

dimanche 24 décembre 2017, par [Thémis](#)

Jusqu'à présent, les coûts du soutien psychologique pour les familles des victimes du crash de la Germanwings étaient assurés par la compagnie Lufthansa. Mais la compagnie aérienne a proposé un bien étrange accord aux familles.

Selon un courrier consulté par le tabloïd allemand Bild (article payant, en allemand), la maison-mère de Germanwings aurait mis la pression aux familles, leur demandant de signer un accord les engageant à ne pas mettre en oeuvre des poursuites judiciaires, si elles voulaient continuer à bénéficier de la prise en charge des soins.

Les familles des victimes ont refusé de signer l'accord

Une proposition d'accord confirmée à l'agence de presse allemande DPA (en anglais) par l'avocat d'un groupe de familles, qui représente plus de 200 personnes.

Ce dernier précise que ses clients ont été indignés par la proposition et qu'aucun n'a signé l'accord.

La proposition d'accord confirmée par Lufthansa

"Malheureusement, la prise en charge de ce soutien psychologique va être utilisée par des avocats pour porter plainte contre Lufthansa. Pour cette raison, nous ne pouvons continuer à prendre en charge les thérapies que si nous avons l'assurance que cela ne sera pas utilisé contre nous", a précisé Lufthansa dans un communiqué, cité par DPA.

Lufthansa, au nom de la loi allemande, était tenue de prendre en charge les psychothérapies pendant deux ans, détaille l'hebdomadaire allemand Der Spiegel (en allemand). Au terme de ces deux ans, fin mars 2017, plusieurs familles ont demandé à la compagnie aérienne de continuer à prendre en charge les soins.

Le crash, en mars 2015, avait fait 150 morts

Le 24 mars 2015, l'avion de la Germanwings qui reliait Barcelone (Espagne) à Düsseldorf (Allemagne) s'était crashé dans les Alpes-de-Haute-Provence avec 150 personnes à bord. Le copilote de l'appareil, Andreas Lubitz, qui souffrait notamment de dépression, avait volontairement projeté l'avion au sol.

Date : 24/12/17

Auteur : AFP/Anne-Christine POUJOLAT

Source : Le Dauphiné